

Débat sur les violences sexistes et sexuelles dans nos organisations

Hélène Bidard - Rapport au Conseil national du PCF
Dimanche 17 mars 2019

Metoo et les nouvelles conditions du combat féministe

Quelque chose a changé depuis Metoo. Il nous faut prendre enfin la mesure de la transformation profonde des rapports sociaux entre les femmes et les hommes, qui est en cours, et tout faire pour en multiplier le potentiel transformateur de la société et donc révolutionnaire.

Cette question est à mon sens encore trop sous-estimée dans nos rangs et je pense que toute organisation qui n'en ferait pas un axe prioritaire de son combat politique serait immanquablement en dehors des enjeux de notre temps, en dehors du lieu où se trouve la dynamique la plus émancipatrice et puissante du moment.

Le PCF dans son histoire a joué au balancier avec le féminisme : le PCF a su être précurseur sur ce sujet dès 1925, en présentant des candidates aux municipales alors que les femmes n'avaient pas encore le droit de vote. Mais il y a eu aussi des périodes où le PCF est un peu passé à côté de l'Histoire de l'émancipation populaire des femmes en sous-estimant les mouvements féministes. L'histoire des droits des femmes est parcourue de personnes ou de mouvements qui ont rejeté les carcans idéologiques. Ne nous le cachons pas, parfois les femmes populaires ont gagné des droits grâce à une alliance avec la bourgeoisie faute d'être soutenues suffisamment par leurs camarades hommes. Les positions du PCF juste avant la loi autorisant l'avortement sont éclairantes je cite « il n'y a rien à attendre ni de ce gouvernement bourgeois, ni de Simone Veil... » pouvait-on lire alors. Je sais qu'aujourd'hui nous n'en sommes pas là, tout au contraire, une réelle dynamique existe dans notre parti avant même Metoo, mais ayons toujours en tête qu'il faut toujours faire attention à déjouer cette possible incompréhension des classes populaires devant les mouvements des femmes organisées, qui ont un fort potentiel de propulsion émancipatrice de la société.

Le monde est secoué par la déferlante #metoo. Une nouvelle vague féministe se déploie partout dans le monde. Le seuil de tolérance face aux inégalités, et particulièrement face aux violences sexistes et sexuelles s'est clairement abaissé. Les femmes ne supportent plus les violences, l'indifférence et la condescendance qui entourent trop souvent celles-ci et qui sont un des moteurs de l'impunité masculiniste. Nous devons être de ce mouvement. Il correspond à notre projet communiste de société émancipée des dominations.

Car le mouvement contre les violences massives faites aux femmes est en réalité un mouvement contre toutes les violences, un mouvement de paix entre les individus.

Ce mouvement de fond, irrésistible, nous l'avions pressenti depuis un 5/6 an. Je veux saluer ici plus particulièrement le travail de Laurence Cohen.

Nous avons vu l'irruption mondiale des femmes dans les mouvements sociaux et démocratiques, dénonçant les régimes autoritaires et machistes comme en Tunisie, aujourd'hui en Algérie, aux USA où elles sont les premières à réagir contre Trump, et en Amérique Latine, Turquie, ou encore contre Daesh.

Nous avons assisté aux résistances des femmes face à la mise en cause de leurs droits par des forces réactionnaires, en particulier le droit à l'avortement en Argentine, Espagne, Pologne. Le 8 mars en Espagne a eu lieu une grève féministe historique mettant dans la rue des millions de personnes !

Et aujourd'hui, en France, nous ne pouvons pas passer à côté d'une réalité qui saute aux yeux : les femmes des classes populaires sont très présentes parmi les Gilets jaunes, manifestant leur colère face aux bas salaires, à la précarité, à un pouvoir d'achat en berne.

Aspirations à l'éradication des violences, à l'égalité, revendications sociales élémentaires : **nous avons un rôle à jouer pour pousser, aider au développement et à l'orientation de ce mouvement de fond pour l'amener le plus loin possible, vers de nouvelles conquêtes, vers une élévation du débat jusqu'à la critique et à la formulation d'alternatives au capitalisme et au patriarcat dans le même mouvement.**

Parce que ce mouvement est fort, la réaction l'est aussi.

Combattre le patriarcat, c'est prendre de face les extrêmes droites, les fascismes et toutes les formes d'obscurantisme qui se développent partout. La guerre contre les femmes est bien une priorité

pour ces forces, dont le combat identifiant est le contrôle des familles, le contrôle du corps des femmes, de leurs rôles, la négation violente des personnes LGBTQI, l'assignation des femmes quels que soient leurs choix religieux, la violence décuplée quand se cumule racisme et patriarcat.

Mais je le crois ceci est un système qui se défend face à un mouvement émancipateur en cours. C'est la réaction, extrêmement violente face à des sociétés qui évoluent majoritairement vers l'égalité femmes hommes, vers des modèles plus inclusifs. Car si metoo a été entendu et a fait le tour du monde c'est que les consciences des femmes et de certains hommes étaient prêtes à l'entendre.

Aussi, le PCF doit saisir ce moment politiquement. Cela implique un approfondissement théorique, une présence militante forte dans les combats et mouvements féministes, mais aussi une exemplarité dans nos pratiques.

C'est cette dernière question que je souhaite développer maintenant, pour que nous sortions par le haut de la situation critique dans laquelle nous sommes et dans laquelle est plus particulièrement le MJCF.

Au sujet du PCF

Deux adhérentes du MJCF ont dénoncé publiquement des agressions sexuelles dont elles ont été victimes sur les réseaux sociaux et depuis, plusieurs faits ont été rendus publics par les médias ou par des victimes elles-mêmes. Plusieurs nouvelles saisines du dispositif « Tolérance Zéro » ont eu lieu dans les derniers jours.

Les faits relatés sont graves et nous ne pouvons qu'être révolté·e·s, indigné·e·s et même en colère, à l'idée que de tels actes puissent être commis par des adhérents de notre parti. Il nous faut saluer le courage des victimes, celles qui ont parlé publiquement et j'ai aussi une pensée pour les autres, que nous accompagnons et qui tiennent à rester anonymes, nous leur affirmons notre soutien, et nous leur assurons que collectivement nous allons agir pour elles et eux.

Il ne doit y avoir aucune place dans notre parti et au MJCF pour des agresseurs. Nous ne pouvons laisser place à la moindre tolérance dans ce domaine. Nous devons nous efforcer d'être exemplaires et de réagir individuellement et collectivement avec la plus grande détermination.

Le moment est difficile pour nos organisations.

- Ces faits de violences heurtent profondément nos convictions humanistes et ne nous le cachons pas cela entache l'intégrité et la dignité que nous accordent les citoyennes et citoyens tant pour le PCF que pour le MJCF.
- Nous ne sommes pas dupes des forces d'opposition et leurs relais médiatiques ont utilisé politiquement cela y compris et surtout au détriment de la protection des premières concernées, les victimes. Il y a eu une instrumentalisation de la part des médias et de nos adversaires politiques. Je pense ici à Marlène Schiappa qui ne recule devant aucune indignité politique. Je pense aussi en contre point à l'étrange silence de tous les autres partis politiques, (hormis EELV), que l'on interprètera comme on le souhaite.
- Mais nous sommes face également à certaines de nos faiblesses.

Cela ne doit pas pour autant nous conduire à nous enfermer dans un ressentiment ou dans les règlements de comptes politiques tout au contraire. L'accompagnement des victimes ne peut souffrir de cela.

D'abord parce que ce serait déconsidérer les victimes et déresponsabiliser les agresseurs. Parce que jamais nous ne devons oublier que le seul responsable de l'agression c'est l'agresseur. Il faut le redire et le marteler : la victime ne peut porter la moindre responsabilité dans son agression. De même, celles et ceux qui recueillent la parole des victimes ne peuvent en être tenu·e·s responsables.

Je veux ici rappeler par exemple que le fait d'être sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiants, n'est pas une excuse bien au contraire c'est, aux yeux de la justice, un facteur aggravant.

Aujourd'hui le sujet qui doit nous préoccuper est **de tout faire pour que des femmes soient en sécurité dans nos organisations et ne se fassent pas agresser dans leur vie militante.**

Ceci doit nous conduire à être à l'offensive et à nous questionner sur comment nous allons sortir de cette crise, et en positif pour répondre à cet objectif.

Aussi, je pense que nous devons sortir de ce CN avec un dispositif de lutte contre les violences sexistes et sexuelles renforcé dans sa capacité à agir, clarifié et légitimé dans son rôle, mais aussi avec des propositions pour faire du PCF et du MJCF des organisations

« safe », c'est-à-dire exemplaires dans leur capacité à inclure les femmes, les personnes LGBTQI, leur assurant respect, sécurité et sérénité, dans les temps de leur militantisme.

Que des violences aient lieu au sein de l'UEC, dans le MJCF ou au PCF, je ne suis pas surprise, comme je l'ai dit plus tôt, elles sont partout, tout le temps. Que la parole se libère, je ne suis pas surprise non plus, du fait de #metoo ; mais aussi parce que nous avons mis en place le dispositif interne. Au fond, là où les victimes parlent, c'est là où la question commence à être prise en compte. Le fait que les victimes qui parlent le fassent au PCF et à EELV ce n'est pas un hasard, ce sont les seuls partis à se questionner sur les rapports femmes-hommes dans l'organisation. **Mais la vague n'en restera pas là : cela va continuer, toucher toutes les organisations les unes après les autres, toutes les institutions les unes après les autres, et c'est tant mieux ! Pensez donc qu'à l'assemblée nationale comme au sénat il n'existe pas aujourd'hui de dispositif spécifique contre les agressions sexistes et sexuelles.**

Ce qui est blessant pour nous, c'est que cela se fasse dans la douleur et j'espère que nous saurons évoluer dans le bon sens de ce point de vue, en prenant plus en compte la parole des féministes de notre parti.

Je veux aussi vous alerter sur l'utilisation des **réseaux sociaux** par toutes et tous. S'ils peuvent être des outils précieux pour dénoncer, et révéler des violences, malheureusement « la toile » a aussi une longue mémoire dans le temps et des gens malveillant, voir même des prédateurs l'utilisent aussi. Et je vous avoue ma grande inquiétude à ce sujet. En regardant un peu, j'y ai vu dans cette période des aberrations, des personnes elles-mêmes violentes s'acheter à bon compte une sorte « d'impunité sociale » par un tweet de soi-disant soutien à tel ou telle victime, et ça fait mal au cœur.

L'ayant subie moi-même plusieurs fois je m'inquiète du cyber harcèlement causé par l'exposition médiatique, car il agit d'une violence qui marque.

D'autre part et nous avons déjà évoqué cela ici, les réseaux sociaux peuvent être un puissant outil de communication politique mais ils faut être conscient qu'ils ne favorisent pas la prise en toute sérénité de décisions démocratiques et sont souvent une caricature violente de la réelle pensée de tout un chacun.

En juin 2016 au conseil national juste après l'éclatement de l'affaire Baupin je suis intervenue sur cette question du harcèlement sexiste et des agressions sexuelles dans nos organisations, je peux vous dire que j'ai un souvenir très clair des réactions de tous types que cela avait suscité alors, et je comprends que pour beaucoup cela a été dur à entendre.

Puis au parti communiste, nous avons d'abord édité une brochure intitulé « tolérance zéro » dans certaines fédérations puis au niveau national suite au premier article du journal *Le Monde* de décembre 2017. Rappelez-vous le début de Metoo, c'est en septembre 2017. Nous avons mis en place le dispositif interne décidé en janvier 2018. Nous sommes à ce moment-là le seul parti de France, avec EELV qui était dans la crise « Baupin » à décider d'agir sans attendre.

La commission féministe le réclamait depuis longtemps car ses membres étaient amenées, sans formation suffisante, sans capacité d'action en interne, et en sachant le taux de condamnation extrêmement faible par la justice, à recueillir la parole de victimes, à les accompagner tant bien que mal, sans en avoir les moyens, ni de procédures définies et adaptées. Il y avait aussi un objectif de sensibilisation : en faisant connaître l'existence de cet outil, l'existence de sanctions, accompagné d'une campagne interne, nous faisons le pari de lever, au moins partiellement, le sentiment d'impunité des agresseurs et le sentiment de culpabilité ou d'isolement des victimes.

Le Parti avait alors décidé une campagne interne au long court, avec le dispositif « tolérance zéro », avec la création d'un livret d'information à destination des adhérent·e·s et animateurs·trices du Parti, une lettre de Pierre Laurent à tous les adhérent.es, la mise en place d'une formation spécifique notamment dans le stage cadre, la création et la diffusion d'un clip vidéo diffusé pour la première fois lors de notre dernier congrès et la mise en place du dispositif « Tolérance zéro » pour recueillir la parole de victimes, les accompagner dans les démarches, en particulier vers le dépôt de plainte, et prendre des sanctions contre les agresseurs.

Ce dispositif a été saisi dès sa mise en place par des victimes d'agression, au sein du PCF à 4 reprises, aujourd'hui encore nous préservons leur anonymat et cela malgré la pression médiatique. Les référent·e·s avaient alors recommandé à la commission des conflits : deux procédures d'exclusion concernant des cas d'agression, une mise à l'écart de ses responsabilités concernant un autre et dans un cas de

harcèlement sexiste, le dispositif n'a pas donné d'avis faute d'éléments pour l'instant. Ces recommandations ont été suivies d'effet et mises en œuvre en interne immédiatement.

1/ Améliorer le dispositif tolérance zéro.

Donc depuis un an, une victime ou un témoin d'agression sexiste et sexuelle impliquant un adhérent ou une adhérente au PCF, peut donc saisir par mail Stopviolences@pcf.fr, et entrer en contact avec 4 référent.e.s, des camarades, bénévoles, qui ont été formé.e.s sur le sujet et qui ont été chargé.e.s de recueillir la parole et accompagner les victimes vers le dépôt de plainte, vers les associations spécialisées, et de saisir la commission des conflits pour que des sanctions soient prises contre l'agresseur.

Je veux ici les remercier et les saluer, vous n'imaginez pas à quel point ces camarades ont œuvré, ont donné de leur temps et de leur vie personnelle, ont porté la cause des personnes qu'ils accompagnaient tout en préservant leur anonymat, dans des conditions très difficiles, mais sans jamais perdre leur humanité.

Malgré ce système d'alerte et d'accompagnement, **les cas évoqués soulignent des faiblesses, des manquements importants, auxquels des réponses très concrètes peuvent être apportées. Il faut nous saisir de ce moment pour améliorer l'existant.**

→ Le MJCF a décidé le week-end dernier la mise en place d'un dispositif semblable et avec l'aide du PCF. Un lien étroit entre les référent.e.s des deux organisations est crucial. Dans certains cas, la mesure d'exclusion a pu être contournée par les agresseurs, passant de la JC au PCF ou d'une fédération à une autre. Nous pouvons améliorer ceci avec une meilleure coordination. Nous devons stopper toute possibilité de transhumance des agresseurs : **une exclusion du MJCF pour agression sexiste et sexuelle pourrait donner lieu à une exclusion du PCF, et vice-versa.** Cela paraît évident pour toutes et tous aujourd'hui mais ça n'était pas le cas. Donc nous devons à mon sens le formaliser clairement dans nos statuts respectifs.

→ Nous allons formaliser le lien qui unit ce dispositif au monde associatif et aux professionnel-le-s de l'accompagnement des victimes de violences sexuelles, avec un partenariat entre le Collectif féministe contre le viol, association connue et reconnue pour son travail d'accompagnement des victimes, le PCF et le MJCF. La convention est

prête, rédigée par moi-même et après le visa d'avocat·e·s, elle sera signée Par Fabien Roussel, Camille Lainé et le CFCV dans les jours à venir. Il est vrai que dans les témoignages des victimes, la crainte de s'adresser à un animateur, une animatrice locale ou nationale du parti, était présente. Aussi, la convention vise la mise en place d'une cellule d'écoute des victimes qui devra être totalement indépendante de notre parti et du MJCF pour que la parole soit totalement libérée. Les référent.e.s pourront saisir le CFCV et celui-ci pourra en retour également signaler (avec l'accord des victimes) des faits rapportés concernant des agresseurs membres du Parti et de la JC, aux référent·e·s du dispositif et à la commission des conflits pour statuer très rapidement s'il le faut.

→ Pour aller plus loin, je pense qu'un renforcement et une clarification du rôle du dispositif Tolérance zéro du PCF sont nécessaires :

- Un renforcement du dispositif : une dizaine de cas ont été signalés et les 4 référent.e.s désigné·e·s à la JC doivent être formé·e·s. Nous allons proposer à une camarade juriste de nous rejoindre
- Il nous faut assurer la primauté de l'avis des référents dans les processus internes. Dans un des cas, avant la mise en place du dispositif, l'exclusion avait été demandée mais n'a pas abouti du fait de réticence de la fédération et de peur d'instrumentalisation politique. Cela ne peut se reproduire. Car dans ces cas-là, ce sont les victimes qui désertent le parti et les agresseurs qui restent. Mais je dois le dire, depuis la mise en place du dispositif de manière opérationnelle donc en mai 2018, les avis des référent·e·s ont toujours été suivis par les secrétaires fédéraux saisis et par la commission des conflits et je veux saluer cette responsabilité collective. Dorénavant l'avis des référent.es PCF et MJCG sera systématiquement transmis à la commission des conflits pour statuer sur la mise à l'écart des agresseurs présumés.
- Fabien Roussel m'a également désignée pour être la référente nationale sur la question, ce que j'accepte, et je l'en remercie, mais je pense aussi que cette responsabilité doit s'organiser collectivement et en partenariat étroit avec le MJCF. Il s'agit bien d'une question collective qui ne peut être l'affaire d'une seule personne qualifiée. A une responsabilité collective nous devons répondre par une action collective. Avec les camarades formés et

professionnelles du sujet, nous serons à la disposition des secrétaires fédéraux qui le souhaitent pour proposer des formations locales, à la disposition tant que faire se peut du secteur formation. Je pense aussi aux camarades qui ont un rôle central dans nos moments festifs, comme ceux de L'accueil sécurité. D'ores et déjà les camarades des AS de Paris et du Val-de-Marne ont choisi l'année dernière de se former au primo accueil d'une victime d'agression sexuelle. Nous serons disponibles pour généraliser et donner les outils nécessaires avec l'aide de professionnelles pour l'ensemble des AS s'il le faut.

2/ Faire évoluer la loi et son application

Pour que nos dispositifs soient efficaces, tout ne dépend pas de notre organisation. Nous évoluons dans un certain environnement. Un environnement où la question du sexisme et des violences sexuelles dans les lieux collectifs et d'exercice du pouvoir n'est pas ou peu traitée. Fabien Roussel s'adressera aux autres forces politiques pour échanger sur les pratiques. Il est clair que toutes sont concernées malgré l'omerta qui règne. Et suite à l'interpellation de Marlène Schiappa, un rendez-vous aura peut-être lieu avec la secrétaire d'Etat à la grande cause mais au plus petit budget du gouvernement.

C'est le moment de porter plusieurs grandes questions nationales concernant la lutte contre les violences. J'en cite 3, mais je pense que **nous devons aujourd'hui réfléchir à un plan d'action à présenter publiquement.**

- **D'abord plaider pour l'inéligibilité effective des personnes condamnées ou faisant l'objet d'une plainte pour violence sexiste et sexuelle.** Suite à la plainte et au témoignage récent d'une victime, les référent·e·s et la direction du Parti ont décidé la suspension des droits d'un adhérent et la demande qui lui est faite mais que seul il peut décider de rendre effective la démission de son mandat d'élu. Nous n'avons pas le pouvoir de le « faire démissionner », il est élu de la République. Il n'existe aucun cadre légal qui imposerait l'inéligibilité d'une personne définitivement condamnée pour violence sexiste et sexuelle. Portons cette idée nationalement, dans le parlement, pour améliorer notre dispositif

ET forcer l'élargissement du débat à tous les partis politiques et à tous les lieux d'exercice du pouvoir politique.

- **Des moyens pour la police et la justice.** Pourquoi si peu de plaintes aboutissent notamment pour viol ce qui je le rappelle est un crime ? Pourquoi tant de victimes devant une justice décevante et mal accompagnée juridiquement, acceptent la correctionnalisation des crimes de viols ? Depuis le recueil de la plainte jusqu'au verdict, en passant par les Unités médico-judiciaires et les urgences, on constate un manque de formation, un manque de moyens humains et financiers pour accueillir, accompagner dignement les femmes. Le gouvernement qui avait fait de la question la « grande cause nationale » de 2018, lui a attribué le plus petit budget. 93.000 femmes sont violées tous les ans dans notre pays. Seule une femme sur dix décide de porter plainte. Le viol est un crime passible de 15 années de prison. Or 76% des affaires de violences sexuelles sont classées, seulement 3% des plaintes finissent en cour d'Assises et 1% des agresseurs sont condamnés ! Les dispositions internes prises par les partis, et singulièrement par le nôtre, auront une toute autre portée si les dispositifs publics, qu'il s'agisse de l'information, de la prévention, de la formation, de l'accompagnement des victimes et de la sanction judiciaire sont à la hauteur. Fabien Roussel a demandé à la ministre de la justice de se saisir de cette question et d'expérimenter, dans un département, la création d'un lieu unique dans lequel une victime pourrait trouver: la justice, la police, l'aide juridictionnelle, l'unité médico-judiciaire pour faire les constats et les prélèvements en cas de besoin et une association spécialisée.
- **Des moyens pour l'accompagnement social :** la question de l'hébergement des femmes qui fuient les violences est cruciale, dans les zones denses comme Paris, mais également ailleurs, en particulier lorsque la situation impose un éloignement de la femme ou de la jeune fille des lieux où évolue son agresseur.
- Nous savons qu'il existe un continuum des violences sexistes et sexuelles, l'ambiance sexiste participe à favoriser le passage à l'acte d'un agresseur. L'environnement « Safe » est fondamental pour faire reculer les agressions et cela passe par des actions

éducatives. Or aujourd'hui, et malheureusement on le constate auprès des jeunes du MJCF, les jeunes baignent dans ce qu'on appelle « la culture du viol », par l'accès aux images porno dès la pré adolescence et chez les jeunes femmes comme chez les jeunes hommes, la culture de la banalisation de la violence prostitutionnelle au travers de l'expression malheureusement employée trop souvent à gauche : des « travailleurs du sexe »... J'ai été extrêmement choquée en lisant « Le Monde » des descriptions des soirées horribles organisées en 2015 par des jeunes membres du MJCF et encore plus lorsque j'ai appris que Camille Lainé, et Nordine Idir, secrétaire général à l'époque, avaient tenté de les arrêter sans être écoutée. Ça n'est pas notre MJCF ! Or aujourd'hui dans la société il n'y a plus d'éducation à la sexualité chez les jeunes et encore moins d'éducation au respect de l'autre. **Nous devrions promouvoir et rendre obligatoire dans tous les parcours éducatifs une éducation à l'égalité y compris dans les rapports intimes.**

3/ Pour une organisation féministe et inclusive

Chers camarades, si nous voulons être efficaces dans la lutte contre les violences et permettre à des milliers de femmes et de jeunes filles de militer dans nos organisations, de s'y émanciper grâce à tout ce que le combat politique apporte en capacité d'agir, il y a besoin de **faire du PCF et du MJCF, des espaces où elles sont considérées comme égales et protégées dans les lieux de militantisme et de convivialité. Les violences sont parfois des procédés déloyaux pour écarter les femmes des responsabilités.**

Et vous aurez remarqué qu'autant l'entrée des femmes en politique est compliquée, autant la sortie des femmes est très simple et se fait sans commentaires.

Nous ne sommes pas en dehors de la société c'est vrai mais notre projet politique est tellement exigeant que nous avons une responsabilité collective pour nous mais pour la société entière et nous avons des exigences d'exemplarité fondée sur l'égalité.

Il y a une évolution culturelle à opérer dans nos propres mentalités ; et je sais que les communistes femmes et hommes y sont prêts, à condition que nous leur donnions des outils.

Sur les violences, on ne veut plus jamais avoir des témoignages qui disent cela, je cite : « *il m'a touché le sexe devant tous les camarades de l'époque qui étaient morts de rire : "C'est Lui, il est comme ça" »* ».

Il est de la **responsabilité de chaque communiste de veiller au respect de la dignité de toutes et tous** et de tout mettre en œuvre pour bannir de notre organisation les dominations masculines, les comportements sexistes et les violences sexuelles.

Autre exemple : **l'affaire du jeu de l'étoile**. Lors de soirées du MJCF, en 2015, un groupe se serait « amusé » à « *noter les filles avec des étoiles selon leur disponibilité sexuelle : une pour un baiser, deux pour une fellation, le summum étant la sodomie* ». Je sais que Camille Lainé était alors intervenue face à cette abomination et qu'il ne s'agit pas de l'attitude de la majorité des jeunes de la JC. Mais ces comportements, bizutages violents puni par la loi et porteurs de la culture du viol, importés du pire des soirées d'intégrations, BDE et pseudo syndicalisme étudiant, ne peuvent avoir droit de cité dans nos organisations.

Je vous rappelle assez solennellement les camarades que les organisations de jeunesse, UNEF, UNL, MJS, ne se sont pas remises à ce jour de ce genre de pratiques scandaleuses. La situation est extrêmement grave.

Je ne dis pas cela pour stigmatiser les camarades ou faire des généralisations, mais il est important de former et sensibiliser pour que nous soyons en capacité nous-mêmes de dépasser les assignations de genre imposées dans la société et être à l'image des comportements que nous espérons dans une société débarrassée des violences. Autrement dit, nous devons veiller à **ne pas reproduire le « continuum des violences »** qui va de l'insulte sexiste au viol en passant par d'innombrables gestes visant à écarter, rabaisser, remettre à leur place des femmes, hypersexualiser des jeunes femmes ou de jeunes hommes, alors qu'elles et ils ont choisi de rejoindre nos rangs pour militer et s'émanciper !

Voici quelques pistes pour aller dans ce sens.

D'abord dans le domaine de l'information et de la formation militantes : les militant.e.s doivent savoir ce que sont les violences sexistes et sexuelles, pouvoir les identifier, se sentir légitime à agir et disposer des contacts pertinents pour le faire.

→ Nous vous proposons l'édition d'une **affichette à mettre en évidence dans tous les locaux du PCF et de la JC**, à la fois dissuasive, rappelant la loi et quelques définitions, mais également afin d'aider et soutenir les camarades des numéros de professionnels à saisir. Cela devrait indirectement aider également, en plus de la Une et du dossier que *l'Humanité* a consacrés à ce sujet, à continuer à diffuser dans toutes les sections et les fédérations cette engagement fort du PCF, et ainsi renforcer le dispositif.

→ La **diffusion large du clip vidéo sur le site du parti** et du livret d'information « Violences sexistes et sexuelles, Tolérance zéro ! » qui sera d'ailleurs réactualisé avec le MJCF. Mais également après la signature du partenariat avec le CFCV, le relais sur nos matériels, sur notre site internet de la communication du CVCF.

→ La **formation des secrétaires fédérales et fédéraux et lors des stages cadres** : Il faut que les cadres de notre Parti comme du MJCF soient mieux accompagné·e·s, mieux formé·e·s, pour être capables d'apporter des réponses concrètes face à chaque signalement dont ils auront dorénavant connaissance. La prochaine réunion des secrétaires fédéraux·ales pourrait prendre 2h de son temps pour expliquer les violences faites aux femmes avec Ernestine Ronai par exemple, puis une présentation du dispositif « Tolérance zéro » du partenariat avec le CFCV et un échange avec eux sur des situations concrètes, leur ressenti, la situation dans leur fédération du MJCF également. Conformément à nos décisions de Congrès, féminisme et droits des femmes doivent être inclus comme **un module incontournable dans les séances de formation**.

Henriette Zoughebi, Ernestine Ronai, Laurence Cohen, Dominique Tripet, Corine Matignon, Gilles Garnier, Lorraine Questiaux, Shirley Wirden ... je pourrais en citer encore, elles et ils sont des camarades reconnu.es nationalement, formées et qui peuvent venir intervenir dans vos fédérations si vous le souhaitez.

Vous devez inviter des camarades si vous pensez qu'elles ou ils sont victimes, à saisir le dispositif et encore plus le CFCV, mais ne parlez jamais à leur place si elles ne le souhaitent pas car ce serait là une seconde violence.

Deuxièmement : cibler les moments à risque et sécuriser les lieux de convivialité organisés par nous.

→ **université/camp d'été** : la lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit prendre de la place, tant en terme de formation que dans les règles de vie collective. Le travail commence sur les ateliers de notre prochaine université d'été avec Guillaume Roubaud-Quashie.

→ **La fête de l'Huma** : La direction de l'Humanité aura un travail et une responsabilité renforcée lors de la prochaine fête soyons en sûrs. Peut-être avec une communication spécifique « Fête non sexiste » (Festoyons serein.e.s, Consentis) et une mobilisation de l'accueil sécurité.

→ **La Consommation d'alcool** : à nous d'organiser plus de veille pour éviter les situations de fragilité et de mise en danger. Il n'y a pas de consentement réel lorsqu'on est ivre. Rappel : ce n'est pas une excuse, c'est un facteur aggravant.

→ Fabien Roussel propose également au MJCF et à l'UEC d'être accompagnés par un ou une responsable de notre Parti pour travailler sur ce sujet, revoir avec eux l'organisation de leurs manifestations, de leurs stages de formation, ainsi que les règles de vie commune pour garantir à chaque jeune la sécurité pleine et entière.

Troisièmement, féminiser l'organisation. C'est une question politique fondamentale et un gage d'efficacité pour « changer l'ambiance ». Au Parti comme ailleurs, rien ne se fait naturellement. Aujourd'hui nous sommes en fait dans une inclusion des femmes conditionnée et partielle, en partie négociée grâce à la loi sur la parité. Ce changement doit être clairement volontariste, ponctué d'actes forts et de cadres visibles par tous les camarades : du local au national.

→ **Renforcer notre exigence de parité** dans les structures du parti comme dans les candidatures à l'occasion des échéances électorales. Pourquoi pas enfin mettre en place des binômes paritaires en responsabilités ? Plus il y aura de femmes en responsabilité plus les violences reculeront, c'est structurel.

→ **Maîtriser la parole dans nos réunions** afin de laisser une place à chacun-e et renforcer la réflexion collective, les interactions et le dynamisme de nos échanges. Renforcer la crédibilité de la parole des femmes est central.

→ **Créer les conditions matérielles de la mise en responsabilité et de la participation des femmes dans le parti.** Il nous faut penser l'accueil des enfants lors de nos réunions par exemple et structurellement remettre en cause un fonctionnement pyramidal qui de

la cellule au secrétariat national en passant par les sections et les fédérations, favorise les hommes.

→ Nous avons besoin d'un relais local organisationnel plus important. L'ambition est donc bien de travailler à ce que les fédérations s'emparent de cet enjeu, dans le respect et avec la pertinence de leur réalité locale. **Le féminisme n'est ni option ni une opinion, c'est un fondement de tout engagement communiste pour l'égalité. Il nous faut développer et organiser la commission Droits des femmes/Féminisme dans toutes les fédérations.** Déjà dans le cadre du processus du congrès des fédérations se sont saisies de cet enjeu, le mouvement va continuer.

→ **Refuser tout propos sexiste et stéréotypé lors de nos réunions ou échanges entre camarades**, c'est aux témoins d'agir devant ce type de comportements et non aux victimes souvent sidérées, Le niveau d'intolérance face à cela doit continuer à monter au sein même du PCF comme il monte dans la société. **L'engagement politique des femmes questionne les frontières entre ce qui relèverait du privé et du politique.**

Je veux remercier et saluer notre direction, les membres du CEN, Pierre Laurent, et Camille Lainé et à travers elle la nouvelle direction du MJCF qui a du travail devant elle. Encore une fois je tiens à le souligner ici - le dévouement des référentes et référents du dispositif « tolérance zéro » PCF qui ont donné beaucoup de leur temps pour suivre ces questions délicates et lourdes à porter, et les 4 jeunes femmes du tout nouveau dispositif du MJCF que je ne vais plus lâcher maintenant qu'elles ont été désignées.

Et saluer Fabien Roussel pour la prise de parole forte qu'il a organisé par un mail à tous les adhérent.es, par un courrier aux secrétaires départementaux, par un déplacement au sein de l'association « Fit une femme un toit » à mes côtés et aux cotés de Sophia Hocini candidate sur la liste de Ian Brossat, mais aussi par une réaction forte au travers du journal *l'Humanité*.

Par ce que nous communistes nous avons accès à cette « culture du changement possible » vous le comprendrez je crois que l'évolution positive de nos organisations face à ces violences est plus que jamais possible.